

La Ronde des Gaulois

25 Septembre 2011

REGLEMENT

Le port du casque rigide est obligatoire avec jugulaire fermée.

Le code de la route doit être respecté sur les portions routières.
Il est interdit d'emprunter le circuit à contresens.

Nul détritrus ne doit être abandonné dans l'environnement traversé.

Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale.

L'organisation ne peut être tenue pour responsable en cas de défaillance physique ou psychique.

L'organisation a souscrit un contrat d'assurance avec l'ufolep couvrant l'épreuve mais décline toute responsabilité en cas de vol, de détérioration du matériel et des équipements.

Le parcours peut être modifié par l'organisation en cas de force majeure.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Club : Fédération :

Licencié : OUI NON ; si oui : N° Licence :

Date de naissance :/...../..... Sexe : M F

Adresse :

Ville : Mail :

- l'Idex'X : 20 km 3 €
- l'Aster'X : 45 km 5 €
- le Panoram'X : 60 km 7 €
- l'Obel'X : 80 km 8 €

Je déclare avoir pris connaissance du règlement imprimé ci-dessus.

Accord parental pour les mineurs :

Je soussigné, père, mère ou tuteur de l'enfant..... ,
l'autorise à participer à la Ronde des Gaulois organisé le 25 septembre 2011.

Fait à, le

Signature (celle d'un parent pour les mineurs) :

Imprimez et retournez avant le 21 septembre 2011 votre bulletin signé accompagné de votre règlement (8 € pour le 80 km, 7 € pour le 60 km, 5 € pour le 45 km ou 3 € pour le 20 km à l'ordre de XC63) à :

Christian SOULARD
99, route d'Aubière 63110 Beaumont